

Cfdt:

BNP PARIBAS

09 Septembre 2026

MOTIV' du nouveau pour 2027

BCEF nous présente une nouvelle mouture (encore ?) de Motiv' prévue pour 2027. L'annualisation est LE changement présenté. Pour la Cfdt il manque encore trop d'informations pour s'en satisfaire.



MOTIV' 2027 EN BREF

- Variables toujours payés au quadrimestre
- Suivi commercial et paiement effectués sur les objectifs individuels annuels
- Volet « ma contribution » plus important qu'auparavant : représentant entre 40 % et 60 % du montant motiv'
- Disparition des objectifs collectifs
- Rémunération plafonnée à 200 % sur les items commerciaux annuels



Zoom sur la rubrique « Suivi Commercial »



Grâce au suivi annuel de vos objectifs, vous serez payé sur tout ce que vous aurez réalisé (en tenant compte du plafond annuel de 200 % au lieu de quadrimestriel).

Disparition des sous-rubriques « Cœur de métier » et « Ma priorité ».

Pas de démotivation sur une remise à zéro en fin de quad mais quel impact pourrait avoir un « mauvais quadrimestre ».

La disparition du volet collectif en tant que rubrique. Mais la réussite collective aurait un impact sur le montant « du budget Ma Contribution ».

schéma
AVANT/APRES

Zoom sur la rubrique « ma Contribution »

5 rubriques appréciées par le manager :

La rentabilité – La couverture du FDC – La joignabilité – Les risques et la conformité – La posture relationnelle premium (détails des rubriques non communiqués ce jour)

Les objectifs des rubriques suivies devront être **clairs, mesurables et communiqués** en début d'exercice

Fort impact des rubriques « appréciées » par le manager. **Un suivi tout le long du quadrimestre sera capital** pour éviter « la sanction surprise de fin de quadrimestre ».





BNP PARIBAS

09 Septembre 2026

L'annualisation des objectifs était une demande portée de longue date par la Cfdt, mais le manque d'informations nous empêche de nous réjouir totalement de cette évolution.

Chacun sait que :
« *Le diable se cache dans les détails* ».

- Quel que soit le système de rémunération, **c'est l'animation de ce système qui sera capitale**. Le cadencement disparaît officiellement mais continuera-t-il d'être suivi officieusement via des e-mails ou autres entretiens individuels ?
- Quel outil va guider le manager pour distribuer cette enveloppe « Ma Contribution » ? Leur mission sera rendue plus complexe et difficile car comment animer un collectif alors que les commerciaux n'auront qu'une production individuelle ?

BCEF nous fait valider un concept de Motiv' sans nous présenter des détails capitaux :

- ❓ Aucune info sur **les grilles métiers**
- ❓ **Pas de détails suffisants** sur les rubriques « appréciées » ou sur les indicateurs de production individuels.
- ❓ Aucun **outil de suivi** présenté.
- ❓ **Aucune information chiffrée** sur les montants moyens touchés par les salariés ou sur leur production moyenne pour faire un véritable comparatif du nouveau système.

La Cfdt demande, concomitamment à la mise en place du nouveau système :

La révision à la hausse des montants métiers Motiv'.

L'augmentation du plafond annuel pour continuer de motiver les meilleurs contributeurs et leur permettre de peser sur le collectif.

Une communication transparente sur les items « appréciés » de ma contribution faite aux managers et aux équipes.

Le maintien des enveloppes locales « Prime d'animation commerciale / complémentaire » etc.

Le lancement de **tous les outils de suivi dès janvier 2027** et non pas « plus tard » comme cela semble être prévu.



BCEF EXPÉRIMENTE



Quoi ?

L'intégralité de la prime Motiv' sera à la main des DIA qui devront apprécier la performance globale de leur équipe.

Où ? Quand ?

Région IDF Est (Territoires Montreuil & Saint-Maur) sur tout 2027 avec un point d'étape au Q2.